



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
La Maison du Citoyen

52 – Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : (819)221-2839 – Télécopieur : (819)221-4039
E-Mail : saintelie@telmilot.net - Site Web : st-elie-de-caxton.com

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée
Micheline Allard secrétaire-trésorière, dir. générale de la
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton que :

Lors de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010, le Conseil
Municipal a adopté le règlement 2010-026 :

**« RÈGLEMENT 2010-026
RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE »**

Le règlement est disponible pour consultation aux heures
d'ouverture de la Maison du Citoyen soit du mardi au vendredi de
9H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00.

Bienvenue à tous!

Donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce 2 novembre 2010.

La Secrétaire-trésorière, dir. gén.

Micheline Allard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Micheline Allard, secrétaire-trésorière dir. gén.
de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, certifie sous mon
serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en en affichant
deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et
17h00, le deuxième jour du mois de novembre 2010.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce deuxième jour du mois
de novembre de l'an deux mille dix.

Micheline Allard,
Secrétaire-trésorière, dir. gén.